

ARRESTATION DROGUES AU VOLANT

Par [Profil supprimé](#) Posté le 02/11/2016 à 15h29

Bonjour

J'ai une amie qui s'est fait arrêter au volant pour consommation de stupéfiants et pour la première fois, elle n'a rien dans son casier. Que risque-t-elle ? Doit-elle prendre un avocat pour les vices de procédure ou ne pas s'affoler ?

Merci